

Pourquoi Choisir l'Arbitrage

C'est une excellente école de la vie :

- Apprendre à garder son sang-froid en toutes circonstances.
- Apprendre à gérer son autorité, à se faire respecter.
- Apprendre à vaincre sa timidité.
- Apprendre à s'exprimer devant les autres.
- Apprendre à canaliser son agressivité.
- Apprendre à se construire une personnalité face aux réflexions et attitudes des autres.
- Apprendre à gérer une rencontre, des hommes et des femmes



C'est surtout pratiquer un sport individuel dans un milieu collectif :

- L'arbitrage offre l'opportunité de pratiquer une véritable activité sportive.
- Construire une véritable carrière de sportif Départemental, Régional, Nationale, voire même Internationale.
- L'arbitrage permet de rester en contact permanent avec le sport que l'on a pratiqué et d'en rester un acteur reconnu.
- L'arbitrage me permet d'être le représentant des règles du jeu et d'être reconnu au sein de mon club par tous ses licenciés
- L'arbitrage me permet de prendre des responsabilités au sein de mon club, de faire partie de la commission des Officiels du club...



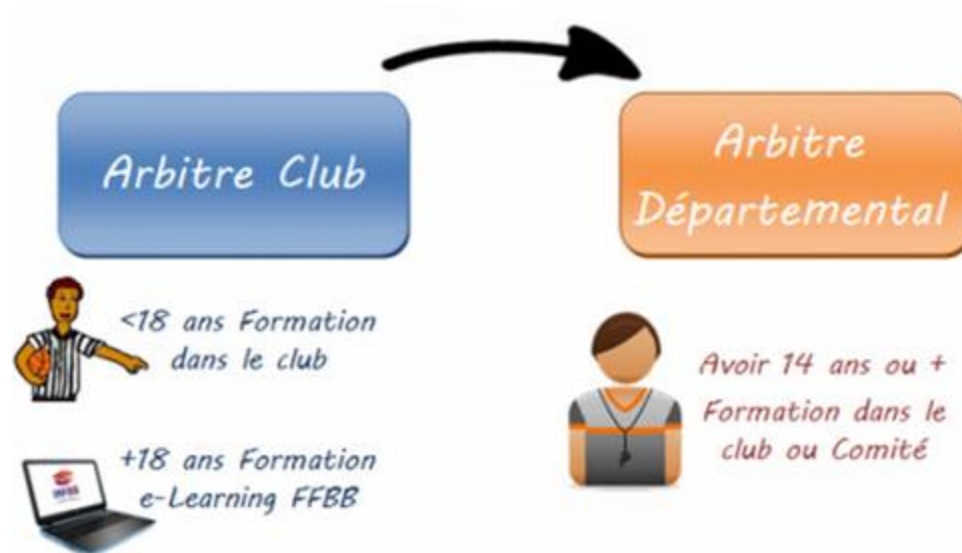
Comment devenir Arbitre dès U11

Il y a deux possibilités pour débiter l'arbitrage :

Arbitre Club : L'arbitre club est un arbitre formé au sein de son club grâce à un programme adapté que l'on trouve dans la Mallette de Formation Arbitre Club. Il officie prioritairement sur les matchs de jeunes dans son club. Pour cela, il est accompagné par un formateur du club qui l'aide dans ses premiers pas et le conseille. Il n'est pas désigné par le Comité Départemental et ne touche donc pas d'indemnité.

Arbitre Départemental : L'arbitre départemental suit une formation avec son club. Il doit passer l'Examen Arbitre Départemental organisé par le Comité, c'est ce dernier qui le valide. Ensuite, il sera désigné sur des rencontres hors de son club, il recevra une désignation pour chaque match. Pour cela, ses frais de déplacements seront pris en charge et il bénéficiera d'une indemnité pour sa prestation.





L'Arbitre Club dès U11

- Il est licencié à la FFBB
- Il est formé dans l'école d'arbitrage de son club
- Il suit un programme de formation adapté grâce à une [Mallette de Formation](#) qui est à la disposition des clubs avec des supports pédagogiques, matériels et de communication
- Il est validé par son formateur s'il a suivi toute la formation et qu'il a arbitré officiellement 5 matchs dans le club.
- Il arbitre dans son club les matchs de jeunes
- Il peut rapporter des points à son club pour la charte des officiels

L'Arbitre Départemental

- Il est licencié à la FFBB et a plus de 14 ans
- Il est déjà Arbitre Club ou veut passer directement l'examen
- Il prépare l'Examen Arbitre Départemental
- Il est formé par son club ou par son Comité Départemental
- Il passe les épreuves de l'examen organisé par le Comité Départemental
- Il est désigné par le Comité Départemental
- Il arbitre officiellement dans d'autres clubs du département
- Il rapporte des points à son club pour la charte des officiels



Vous souhaitez vous engager, prendre des responsabilités, contribuer avec motivation à la vie du Basketball au sein de votre Club et vous lancer dans l'aventure de l'arbitrage, nous vous en félicitons !

Inscrivez-vous à notre formation club en envoyant un mail directement à cette adresse : lionel.pilet@copacebasket.fr ou en venant directement à la première séance le mercredi 09 Novembre à 18h30 salle Iroise à PACE

